

Fondation Notre-Dame

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2014
de la **Fondation abritée du Mont-Saint-Michel**

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS - LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

**Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2014
de la **Fondation abritée du Mont-Saint-Michel****

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes relatifs aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la Fondation abritée du Mont-Saint-Michel

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée du Mont-Saint-Michel, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre Dame. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée du Mont-Saint-Michel au 31 décembre 2014 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Courbevoie, le 18 mai 2015

Le commissaire aux comptes

M A Z A R S

Serge CASTILLON



FONDATION NOTRE DAME

BILAN 2014 Fondation du Mont St Michel (en €)

ACTIF	2014		2013		2014		2013	
	Valeur Brute	Amort.&Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette après affecté Résultat	Valeur Nette avant affecté Bilanlat	Valeur Nette avant affecté Résultat	Valeur Nette avant affecté Résultat
COMPTES DE LIAISON	0	0	0	0	0	2 562	0	18 122
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES								
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	0	0	0	0	0	0	0	0
- Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0
- Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
- Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0	0	0	0	0	0
- Actions	0	0	0	0	0	0	0	0
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	3 346	0	3 346	5 171	155 535	155 535	155 535	13 500
- Donateurs et Organismes	775		775	2 600	0	0	0	0
- Autres créances	2 571		2 571	2 571	0	0	0	0
PLACEMENTS VALEURS MOBILIERES								
- Fonds obligataires, y compris coupons courus	0	0	0	0	20 206	20 206	20 206	100
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	135 000	135 000	135 000	0
DISPONIBILITES	549 511	0	549 511	317 206	329	329	329	13 403
- Banques	549 511		549 511	317 206	0	0	0	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	552 857	0	552 857	322 377				
TOTAL ACTIF	552 857	0	552 857	322 377	552 857	552 857	552 857	322 377

Engagements courus 0 €
 Engagements reçus 400 000 €
 dont legs & donations affectés 0 €

Fondation du Mont St Michel
Compte de résultat 2014

	2014	2013	variation 2014-2013 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	457 786 €	232 275 €	97.1%
Dons manuels affectés			
Total des collectes	457 786 €	232 275 €	97.1%
Legs & donations	0 €	0 €	
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	
Annulation d'actions antérieures		0 €	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0 €	0 €	
Loyers	0 €	0 €	
Participation charges communes	0 €	0 €	
Total des produits d'exploitation	457 786 €	232 275 €	97.1%
Missions sociales			
Projets engagés	253 000 €	0 €	
Charges externes	12 078 €	9 708 €	24.4%
Charges externes missions sociales			
Charges de personnel	77 654 €	84 129 €	-7.7%
Salaires et traitements		0 €	
Charges sociales		0 €	
Personnel FND	0 €	0 €	
Personnel FND missions sociales	0 €	0 €	
Personnel refacturé par des tiers	57 113 €	71 510 €	-20.1%
Personnel refacturé par des tiers mission sociale	20 541 €	12 619 €	62.8%
Charges communes aux fondations abritées	15 156 €	10 646 €	42.4%
Dotation aux amortissements et provisions		0 €	
Autres charges			
Total des Charges d'exploitation	357 888 €	104 483 €	242.5%
Résultat d'exploitation	99 898 €	127 792 €	
Produits financiers	4 210 €	3 101 €	
Charges Financières	0 €	0 €	
Résultat financier	4 210 €	3 101 €	35.8%
Résultat courant	104 108 €	130 893 €	-20.5%
Produits exceptionnels	0 €	0 €	
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Résultat avant variation des fonds dédiés	104 108 €	130 892 €	-20%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs en fonds dédiés	290 652 €	159 759 €	81.9%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	394 760 €	290 652 €	35.8%
dont variation de l'année	104 108 €	130 893 €	-20.5%
Total des Produits	752 648 €	395 136 €	
Total des Charges	752 648 €	395 136 €	
Résultat avant affectation	0 €	0 €	
dont Fonds dédiés sur subventions publiques	0 €	0 €	
Augmentation nette du poste réserves	0 €	0 €	
Augmentation du fonds associatif	0 €	0 €	
Dotation complémentaire	0 €	0 €	
Résultat de l'exercice après affectation	0 €	0 €	

Fondation abrégée du Mont St Michel
Compte d'emploi des Ressources 2014

EMPLOIS	(1)		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES		Solde des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	Emploi de N = Compte de résultat	(2)		RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBIT D'EXERCICE	RESSOURCES COLLECTÉES DE N = Compte de résultat	
1- MISSIONS SOCIALES	273 541	273 541	273 541	461 999	461 999	
1-1 Réalisées en France	273 541	273 541	273 541	457 786	457 786	
- Actions réalisées directement	253 000	253 000	253 000	457 786	457 786	
- Versements à d'autres organismes agissant en France	20 541	20 541	20 541			
- Accompagnement des projets	-	-	-			
1-2 Réalisées à l'étranger	-	-	-			
- Actions réalisées directement	-	-	-			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-	-			
2- PRIS DE RECHERCHE DE FONDS	60 191	60 191	60 191	4 210	4 210	
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	60 191	60 191	60 191	4 210	4 210	
Ratio: Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	15,0%					
3-2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	-			
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-	-			
2-4 Frais d'information et de communication	15 156	15 156	15 156			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	15 156	15 156	15 156			
Frais de gestion						
Charges financières						
L-TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	357 888	357 888	357 888	461 999	461 999	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	-	-	-			
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	394 760					
IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE						
TOTAL GENERAL	752 648			752 648	752 648	357 888
V- Prix des acquisitions d'immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public.						
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public						
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.	357 888		357 888			357 888
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBIT D'EXERCICE						
I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT				461 999	461 999	
II- REPRISES AUX PROVISIONS						
III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS				290 652	290 652	
IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)						104 108
V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE						
TOTAL GENERAL				752 648	752 648	357 888
VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public						
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public						
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE						
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Missions sociales						
Frais de recherche de fonds						
Frais de fonctionnement et autres charges						
TOTAL						TOTAL

ANNEXES AUX COMPTES 2014 DE LA FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2014	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence	2
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	3
3.2.2 Fonds dédiés	4
3.2.3 Traitement des legs et donations	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	4
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	4
4.1 Notes sur l'Actif	4
4.1.1 Disponibilités.....	4
4.1.2 Créances	6
4.2. Notes sur le passif.....	6
4.2.1 Fonds associatifs	6
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	7
5.1 Locaux	7
5.2 Effectifs.....	8
5.3 Contribution des bénévoles.....	8
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes	8
5.5 Charges administratives communes	8
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	9

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2014

- La Fondation du Mont Saint-Michel a été créée en mai 2011. Son objet social est de « soutenir moralement et financièrement, dans la baie du Mont Saint-Michel, tous les projets d'équipement et d'aménagement nécessaires à l'accueil des personnes qui viennent découvrir le Mont mais également de soutenir tous projets culturels, éducatifs, de communication, de mise en réseau de l'existant. ». Depuis l'origine, elle vise de pouvoir collecter les fonds nécessaires à l'acquisition du Prieuré d'Ardevon et d'en assurer la restauration et le démarrage du fonctionnement
- L'année 2014 marque une étape décisive pour la Fondation du Mont Saint-Michel à travers trois événements :
 - l'acquisition du Prieuré d'Ardevon est signée, adossée à un emprunt.
 - la réception du grand prix Louis D. à l'Institut de France, d'un montant de 450 000 €, marque une reconnaissance décisive du projet tout en conditionnant son versement à la concrétisation du volet culturel.
 - Le lancement à fin septembre d'une importante campagne de presse, orchestrée grâce au mécénat de Bayard, offre une caisse de résonance au projet et permet de mobiliser de nouveaux donateurs qui pouvaient jusque-là être indécis sur la pérennité du projet.
- La Fondation a ainsi reçu près de 458 K€ de soutiens en 2014. 400 K€ figurent par ailleurs en engagements hors bilan.
- Les montants nets collectés, jusque-là placés en fonds dédiés, ont pu être partiellement utilisés, soit 253 K€ engagés pour les frais d'acquisition et les premiers travaux entrepris.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation du Mont Saint-Michel sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2014.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation du Mont Saint-Michel est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation du Mont Saint-Michel correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2014 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,

- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante. Sans capacité juridique propre, la fondation abritée bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation du Mont Saint-Michel comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel à la générosité du public (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel à la générosité du public,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque secteur a son propre bilan et compte de résultat. En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables en 2014. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produit des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants. Il peut exister des sous-fonds dédiés lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat. Le traitement des legs et donations bénéficie de l'expertise de l'équipe dédiée de l'Association Diocésaine de Paris.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

Depuis 2012, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des secteurs/fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas d'immobilisations financières.

4.1.1 Disponibilités

Détail des disponibilités :

	31/12/2014	31/12/2013
--	------------	------------

Fondation du Mont Saint-Michel	549 510,81 €	317 205,53 €
--------------------------------	--------------	--------------

4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2014	2013
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	775,00	2 600,00
Total créances donateurs et organismes	775,00 €	2 600,00 €
Avoir à recevoir	2 571,40	2 571,40
Produits à recevoir	0,00	0,00
Total Autres créances	2 571,40 €	2 571,40 €
Total Créances et comptes rattachés	3 346,40 €	5 171,40 €

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Fonds associatifs

La Fondation du Mont Saint-Michel est une fondation de flux. Elle ne dispose pas de fonds associatifs.

4.2.2 Fonds dédiés

Fonds dédiés hors subventions publiques au 31/12/2013	Fonds dédiés sur subventions publiques au 31/12/2013	Total des Fonds dédiés au 31/12/2013	Affectation du résultat 2014 avant variation des fonds dédiés	Variation selon décisions spécifiques	Variation des fonds dédiés sur subventions publiques en 2014	Total des Fonds dédiés au 31/12/2014 après affectation	Fonds restant à engager (hors fonds dédiés spécifiques)	Autres Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions publiques au 31/12/2014
290 651,68		290 651,68	104 108,51			394 760,19	394 760,19		

4.2.3 Dettes

	2014	2013
Comptes fournisseurs		
Fondation du Mont Saint-Michel	1 602,00	100,00
Sous-total comptes fournisseurs	1 602,00	100,00
Comptes fournisseurs factures non parvenues		
	18 604,27	0,00
Sous-total factures non parvenues	18 604,27	0,00
Total fournisseurs et comptes rattachés	20 206,27 €	100,00 €
	0,00	0,00
Total Dettes fiscales et sociales	0,00 €	0,00 €
Soutiens de projets engagés à verser		
	135 000,00	0,00
Total projets engagés à verser	135 000,00 €	0,00 €
Autres dettes		
Fondation du Mont St-Michel	328,95	13 402,85
Total Autres dettes	328,95 €	13 402,85 €
Total dettes et comptes rattachés	155 535,22 €	13 502,85 €

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas de locaux spécifiques.

5.2 Effectifs

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas directement de salariés dédiés. Elle a recours à une personne mise à disposition par l'Association Raoul des Isles.

Mise à disposition de personnel						
Année	Cadres & assimilés cadres	EIP	Non-cadres	EIP	Total	Total EIP
31/12/2013	1	1	0	0	1	1
31/12/2014	1	1	0	0	1	1

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation du Mont Saint-Michel dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2014.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 45 840 €. Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2014 pour la Fondation du Mont Saint-Michel à 15 156 €.

5.6 Engagements hors bilan

Engagements reçus	2015					Total
	Apports des fondateurs	Assurances-vie	Legs	Donations ou Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation	
Fondation Mont Saint-Michel					245 000,00	245 000,00

Engagements reçus	2016-2018					Total
		Assurances-vie	Legs	Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation	
Fondation Mont Saint-Michel					155 000,00	155 000,00



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

		Projets engagés		Annulation	Projets nets engagés		
		Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant
Fondation Mont St Michel	Projets soutenus par décision du Comité exécutif	6	253 000,00 €	0	0,00	6	253 000,00 €
	<i>Accompagnement et suivi des projets</i>		20 540,73 €		0,00		20 540,73 €
	Total des projets Fondation Mont St Michel	6	273 540,73 €	0	0,00	6	273 540,73 €